



Les points indiquent les villes où le souvenir de la martyre se perpétue.

Numéro 56

Mai 2013

ISSN : 2100-1030

ÉCHOS

SAINTE PERPÉTUE ET FÉLICITÉ

Fraternité Sainte Perpétue

4, rue du Presbytère 18100 Vierzon

site : <http://fraternite-sainte-perpetue.com>

**AN 313 APRÈS JÉSUS-CHRIST
L'ÉDIT DE MILAN, ÉDIT DE TOLÉRANCE RELIGIEUSE,
EST PROMULGUÉ
PAR LES EMPEREURS CONSTANTIN 1^{er} ET LICINIUS**

Voici les remarquables dispositions :

- ★ *Abolition immédiate de toutes les mesures antichrétiennes existantes*
- ★ *Permission pleine et entière à chacun de pratiquer la religion de son choix*
- ★ *Restitution immédiate aux communautés chrétiennes et sans contrepartie des biens immobiliers confisqués*
- ★ *Et ordre de mettre en œuvre ces mesures sans délai et sans réticence !*



Médaille allemande frappée pour un pèlerinage à Metz en 1913, rappelant le 16^{ème} centenaire de l'édit de Milan.

Elle représente l'empereur Constantin.



Le revers de cette médaille porte le chrisme
Le **chrisme** est un symbole chrétien formé des deux lettres grecques **X** (chi) et **P** (rhô), la première apposée sur la seconde. Il s'agit des deux premières lettres du mot grec **Χριστός** (Christ)

Sommaire

	Pages
• Édít de Milan	1 à 5
• Un nouvel archevêque à Tunis.....	5
• Le pèlerinage de Vierzon	
☛ La conférence	5 et 6
☛ Le dimanche 10 mars.....	6 et 7
• Le pèlerinage à Nîmes.....	7
• Nouveaux membres.....	8
• Un rayon de soleil	8
• Ils nous ont quittés.....	8
• Cotisations.....	8

La Fraternité remercie tous ceux et celles qui collaborent activement aux Échos par l'envoi d'articles et de photos.

Les chrétiens fêtent leur 1700^{ème} année de liberté !

Cher Lecteur, Chère Lectrice reporte-toi, je t'en prie, 1700 ans en arrière.

« Moi, Constantin Auguste, ainsi que moi, Licinius Auguste, nous nous sommes réunis heureusement à **Milan** pour discuter de tous les problèmes relatifs à la sécurité et au bien public. Nous avons cru devoir régler en tout premier lieu, entre autres dispositions de nature à assurer selon nous, le bien de la majorité, celles sur lesquelles repose le respect de la divinité, c'est à dire donner aux Chrétiens comme à tous, la liberté et la possibilité de suivre la religion de leur choix, afin que tout ce qu'il y a de divin au céleste séjour puisse être bienveillant et propice, à nous-mêmes et à tous ceux qui se trouvent sous notre autorité ».

Et voici, après le préambule, les remarquables dispositions :

★ *Abolition immédiate de toutes les mesures antichrétiennes existantes*

★ *Permission pleine et entière à chacun de pratiquer la religion de son choix*

★ *Restitution immédiate aux communautés chrétiennes et sans contrepartie des biens immobiliers confisqués*

★ *Et ordre de mettre en œuvre ces mesures sans délai et sans réticence !*

Cher Lecteur, Chère Lectrice, tu viens de prendre connaissance du célèbre « Édít de

Milan », de mars 313, qui met fin aux persécutions dont nos vénérés martyrs de Carthage ont été victimes cent dix ans auparavant. Une révolution ! Cela fait 250 ans que les chrétiens attendaient une telle reconnaissance ! Tu peux partager leur joie qui est toujours la nôtre. Maintenant nous allons essayer de comprendre ce document.

Commentaires

Le « coempereur » Galère (persécuteur repentí à temps sur son lit de mort en 311...) avait publié un édít de tolérance à l'égard des chrétiens. Nos deux « augustes » ou « coempereurs » réunis à Milan, le transforment en « une déclaration commune de politique religieuse générale » (écrit M-F BASLEZ), enrichie des modalités d'application et la diffusent dans les parties de l'Empire romain dont ils ont la charge. On constate avec satisfaction que l'énoncé des mesures répond aux engagements contenus dans le préambule. Le christianisme est autorisé et toutes les religions sont placées sur un pied d'égalité dans un esprit d'équité. En ce qui concerne les communautés chrétiennes les « augustes » précisent les conditions de restitution des biens.

On observera qu'il n'est pas fait référence à Dieu, au Christ ou aux dieux païens mais « à la divinité », terme adroitement et suffisamment vague pour être admis par les chrétiens comme par les païens ! Enfin une grande nouveauté : la liberté religieuse est définie comme un droit de la personne alors que dans les cultures antiques elle était traditionnellement conçue comme une liberté collective liée à l'appartenance à un peuple (M-F BASLEZ).

Notons que la formule finale « afin que tout ce qu'il y a de bienveillant au céleste séjour... » reflète la préoccupation des autorités de se concilier la faveur de la divinité pour garantir un exercice heureux du pouvoir conformément aux conceptions de l'antiquité....

Quelle est la situation des chrétiens en 313 ?

Cher Lecteur, Chère Lectrice, ne t'attriste pas en prenant connaissance du chapitre qui suit puisque « le sang des martyrs est semence de chrétien » (Tertullien).

1- Des chrétiens hors la loi

Au plan juridique la religion chrétienne était « illicite » car non reconnue par l'État,

contrairement au judaïsme, et les communautés qui la pratiquaient ne pouvaient pas avoir d'existence légale. Que reprochait-on aux chrétiens? D'être athées, c'est à dire de nier les dieux païens et de refuser tout accommodement, par fidélité au « Dieu jaloux » qui n'admet pas d'autres dieux même si la « multiplicité baroque des dieux et des déesses », pour reprendre l'expression de Jacqueline AMAT¹, les décrédibilise. C'est pourquoi, bien que respectueux de l'autorité établie, les chrétiens ne faisaient pas allégeance à la divinité de l'empereur. Comportement inadmissible aux yeux des contemporains en ce qu'il remettait en cause les valeurs de la société romaine traditionnelle.

2- Deux siècles et demi de résistance !

La première persécution, particulièrement atroce, a été le fait d'un empereur fou, Néron, dès l'an 64. C'est alors que les apôtres Pierre et Paul ont été martyrisés à Rome. Ensuite des périodes de paix, perturbées localement, ont alterné avec des épisodes de plus en plus répressifs. Or l'empire est entré en crise grave au premier tiers du 3^{ème} siècle. On accusait les chrétiens de provoquer un dangereux affaiblissement moral. Quelques empereurs sont devenus tristement célèbres (Dèce en 249, Valérien et surtout Dioclétien en 303-305) pour avoir mis en œuvre une « solution finale » en obligeant **tous** les habitants à prouver leur civisme (sauf les Juifs) par un sacrifice aux dieux. Le refus de ce simple geste - brûler quelques grains d'encens (relire la passion de Perpétue) - entraînait ipso facto la mort. Une attestation de sacrifice était délivrée. S'il voulait conserver la vie, le récalcitrant devait ou apostasier ou soudoyer un fonctionnaire pour se procurer l'indispensable attestation ou s'enfuir.

Cher Lecteur, Chère Lectrice, je t'en prie, prends le temps de réfléchir un instant à ce que tu ferais dans une telle situation ...

La politique énergique de redressement de l'État menée par les empereurs persécuteurs a fini par porter ses fruits à la fin du 3^{ème} siècle mais la répression n'a pas empêché le nombre des chrétiens de croître. Quelle solution trouver à ce problème en ce début de 4^{ème} siècle?

La genèse de l'Édit

Cher Lecteur, Chère Lectrice, nous allons nous pencher sur Constantin, personnage clé, qui entre en scène en 306. C'est un homme très religieux, adorateur du « Soleil invincible », bien servi par les circonstances. Ainsi, en Gaule, lors d'une visite au sanctuaire d'Apollon Grannus (actuellement GRAND - Vosges), ce dieu solaire lui a prédit un long règne. Puis cet épisode resté dans toutes les mémoires : au moment où il s'apprêtait à livrer un combat décisif contre l'usurpateur Maxence, en octobre 312 pour reprendre Rome et l'Italie, on raconte que, cette fois-ci, le Christ lui est apparu en songe. Il lui a déclaré « par ce signe tu vaincras » s'il faisait peindre son « monogramme » ou « chrisme » sur les étendards et les boucliers des soldats. De quoi s'agit-il ? De la figure constituée par les deux premières lettres grecques de Christ, « Chi - P » et « Rhô - X » superposées et entrecroisées (souvent inscrites dans un cercle), symbole très en faveur dans l'art chrétien primitif. Dopé par cette promesse, Constantin l'a fait peindre sur les boucliers et a attaqué Maxence le lendemain. La victoire était bien au bout du songe puisque les troupes de Maxence ont été écrasées et leur chef tué au cours de la bataille dite du Pont Milvius dans la proche banlieue de Rome le 28 octobre 312.



Constantin

Constantin et son collègue Licinius (qui a dû lui aussi se débarrasser d'un rival) ont maintenant le champ libre pour s'occuper du bien public. Bien que les chrétiens ne soient encore qu'une petite minorité, surtout en Occident, les « augustes » se rendent compte qu'il est impossible d'éradiquer le christianisme. Encore païens tous deux, ils sont probablement impressionnés par le témoignage des martyrs ainsi que par les qualités morales et spirituelles manifestes des chrétiens. De plus, Constantin voit dans ce culte du Dieu unique, révélé (et super efficace comme on l'a vu !), le triomphe du monothéisme, conception religieuse qui fait lentement son chemin dans l'esprit des contemporains, lesquels relèguent déjà au second plan les dieux traditionnels au profit de ce « Soleil invincible » promu dieu suprême. N'oublions pas que, Constantin le Victorieux a également l'impérieuse sinon l'impériale obligation de manifester sa reconnaissance au Dieu qui l'a si bien secondé

sous peine de perdre sa faveur ! Dans ces conditions, les chrétiens deviennent une pièce maîtresse sur l'échiquier politique. En digne fils de Constance Chlore (= au teint jaune), qui avait abandonné les poursuites antichrétiennes, Constantin pousse Licinius à le rencontrer et à se mettre d'accord sur l'instauration d'un régime officiel de tolérance. Voilà Cher Lecteur, Chère Lectrice, comment Constantin a eu la bonne idée de prendre cette mesure cruciale pour le devenir de l'humanité. Voyons la suite.

L'empereur agent providentiel de Dieu sur terre

Constantin est un homme qui voit loin. Dans un contexte où piété et pouvoir se confondent, il pense avoir été choisi par la Providence divine pour jouer un rôle dans l'économie du salut, à savoir la transformation de l'empire païen en empire chrétien. Lui-même adhère progressivement à la foi chrétienne. Ce faisant, sans chercher à abolir le paganisme, il favorise le culte chrétien par une « discrimination positive » : des subventions, des constructions d'églises, salarie le clergé et fait adopter le calendrier chrétien dans la vie civile (Noël est fixé au 25 décembre à la place du « Soleil invincible », le dimanche est chômé ...). Il fonde une nouvelle capitale qui porte son nom Constantinople. Dans le même esprit, il envoie sa mère l'impératrice Hélène, prospecter en Palestine vers 326, à la recherche des Lieux Saints enfouis sous des remblais depuis la dernière révolte juive: la Grotte de la Nativité à Bethléem, le Golgotha, la Croix, le Saint-Sépulcre, à Jérusalem. Hélène les dégage tous!

Cher Lecteur, Chère Lectrice, ce serait trop long de te narrer les épisodes de cette quête digne d'un roman policier, mais tu sauras qu'avec les subsides substantiels accordés par son impérial fils, Hélène fait bâtir des basiliques grandioses sur les sites en question devenus aussitôt les lieux de pèlerinage que nous fréquentons encore.

Enfin, on doit signaler, sans insister, que Constantin et ses successeurs se comportant en chef de la religion, ne se sont pas privés de se mêler de questions théologiques internes à l'Église, convoquant des conciles et réprimant tantôt les ariens hérétiques, tantôt les catholiques, au gré de leurs convictions intimes et de leur intérêt. Cher Lecteur, Chère Lectrice,

tu vois là les risques qu'encourt l'Église quand elle bénéficie du soutien matériel (et autre) de l'État à l'époque mais aussi en d'autres temps.

La résurrection de l'intolérance

Au fond, Constantin (mort en 337) considère les adeptes du paganisme comme étant dans l'erreur et cette idée, largement partagée par ses successeurs, les conduit à faire pencher toujours plus la balance en faveur du christianisme, si bien qu'au fil du temps, des restrictions de plus en plus sévères affectent les cultes païens. Ce processus d'extinction progressive arrive à son terme en 392 quand l'Empereur Théodose met fin officiellement à la tolérance : la religion chrétienne est désormais seule autorisée, les cultes païens interdits dans tout l'Empire. Les adeptes de ces derniers sont poursuivis, parfois, malheureusement, avec la complicité active des chrétiens. Ainsi nous assistons au bout de trois quarts de siècle à un nouveau retournement qui renvoie la tolérance dans les oubliettes de l'histoire au profit de la nouvelle religion devenue exclusive.

Conclusion

Cher Lecteur, Chère Lectrice, il y a bien des enseignements à tirer pour notre époque de cette histoire.

Tu te rappelleras que le christianisme est toujours religion d'État dans de nombreux pays et chez nous en Alsace - Moselle, dans le cadre d'un concordat, ce qui perpétue en quelque sorte au 21^{ème} siècle le régime des cultes issu de l'Édit de Milan.

Tu n'oublieras pas que la liberté religieuse est à géométrie variable. Parfois, les autorités cherchent à l'encadrer strictement jusqu'à la vider de son sens. Pire, dans nombre de pays, une persécution quelquefois violente sévit contre les chrétiens (voir les informations de l'AED et de l'Œuvre d'Orient). Quant à la cohabitation entre religions, l'actualité montre qu'en de nombreux pays, elle est aléatoire voire inenvisageable.

Sur le plan artistique, les curieux pourront admirer des « chrismes » non seulement à Rome mais aussi sur les tympans des églises romanes de Gascogne et des Pyrénées (nord et sud).

J'espère t'avoir convaincu, *Cher Lecteur, Chère Lectrice*, que cet Édit très ancien demeure un événement capital pour les

chrétiens d'aujourd'hui. Étant donné que les grands médias le passeront sous silence (?? - à l'exception pour l'instant de La Croix qui a édité un Hors série sur le sujet) il aurait été inconcevable de ne pas le commémorer dans le journal de la Fraternité.

(1) Pour bien comprendre, Cher Lecteur, ne manquez pas de relire le pertinent article de J. AMAT « Quelques mots sur le sens du Martyre –Aux origines du christianisme » dans « ÉCHOS Perpétue et Félicité » n°54 octobre 2012

Pierre Courtel



NOMINATION DU NOUVEL ARCHEVÊQUE DE TUNIS

Rome, 23 février 2013

Benoît XVI a nommé jeudi 21 février 2013 Mgr Ilario Antoniazzi, 64 ans, nouvel archevêque à Tunis. Cette nomination intervient dans les derniers jours du Pontificat de Benoît XVI. L'ordination épiscopale aura lieu le 16 mars dans la basilique de l'Annonciation à Nazareth. Son entrée officielle à Tunis est prévue le 7 avril 2013.

Pèlerinage de Vierzon

⇒ LE SAMEDI 9 MARS 2013 : La Conférence

La vie du Père ALBERT LAGRANGE, fondateur de l'École Biblique et Archéologique de Jérusalem

À Vierzon, le samedi 9 mars 2013, le Fr. Manuel Rivero o.p. nous a parlé avec beaucoup de clarté et d'intérêt du Père Lagrange.

Le Père Lagrange, de son prénom Albert, est né à Bourg en Bresse le 7 mars 1855, dans une famille de chrétiens fervents, et est décédé au couvent dominicain de Saint Maximin en 1938, là où il avait suivi son noviciat.

Lors de son baptême, Albert fut confié par ses parents à la Vierge Marie. La sainteté, vécue par Marie dans la vie quotidienne, restera gravée au cœur du futur dominicain. Elle sera pour lui un modèle auquel il se référera durant toute sa vie.

Adolescent, c'est grâce à la catéchèse qu'Albert donne aux enfants et à son engagement auprès des pauvres (en tant que membre d'une conférence de Saint-Vincent-de-Paul) que sa personnalité grandit dans le don de lui-même.

À Paris, Albert obtient le grade de docteur en droit et s'inscrit au Barreau. De cette période, il garde une ouverture d'esprit grâce à laquelle il enrichira plus tard ses commentaires bibliques de références à la littérature et à la culture.

Il entre alors au Grand Séminaire d'Issy-les-

Moulineaux et sur les conseils d'un frère dominicain, de la province de Toulouse, il se tourne vers le couvent de Saint Maximin où il reçoit l'habit blanc des dominicains le 6 octobre 1879. La vie religieuse représente pour lui une nouvelle façon de vivre le baptême. Suivant la tradition, il y reçoit un nouveau prénom, il en choisit deux, ceux de Marie-Joseph.

Au noviciat, la Bible est au centre des prières et des lectures du frère Marie-Joseph. Il y découvre aussi Catherine de Sienne.

En 1880, quelques semaines après la fin de son noviciat, les dominicains doivent quitter leur couvent de Saint Maximin pour

Salamanque en Espagne à la suite du décret d'expulsion qui frappe les religieux de France..

Le 22 décembre 1883, le frère Marie-Joseph Lagrange est ordonné prêtre à Zamora en Espagne.

Puis, de retour à Toulouse en 1884, il y enseigne la bible. Son prieur provincial décède en lui une vocation d'exégète et l'envoie à Vienne étudier l'orientalisme et approfondir ses connaissances des langues : hébreu, syriaque, égyptien, arabe.

Chacun d'entre nous connaît la Bible de Jérusalem qui nourrit notre foi et constitue le

Couvent Dominicain Saint Étienne



École Biblique et archéologique

livre de référence pour les chrétiens. Cette traduction de la Bible à partir des textes originaux a été effectuée par l'École Biblique et présente le grand intérêt de posséder tout un ensemble de notes qui précisent le contexte à la fois biblique, historique, géographique et culturel.

Le début de la genèse doit ainsi être compris non comme une description du monde « alors que la science est encore dans l'enfance », mais comme « un enseignement révélé sur Dieu, unique, transcendant, antérieur au monde créateur ».

Ainsi que l'a écrit le Fr. Rivero, « la Bible n'est pas un livre de science naturelle ni même historique, mais un livre théologique... La Révélation concerne le pourquoi de la vie et non le comment de l'Univers ».

Au XIX^{ème} siècle, la Bible était un objet de polémique entre anciens et modernes. Les uns voulaient rester dans une vue traditionaliste de la révélation divine, alors que les autres, dans une approche rationaliste, allaient jusqu'à considérer que la Bible était une œuvre purement humaine. Nombre de chrétiens étaient ainsi perturbés dans leur foi.

Ce fut le très grand mérite du Père Lagrange, désigné en 1890 pour fonder l'École Biblique à Jérusalem, dans des conditions précaires, que d'avoir mis en œuvre toute une étude critique de la Bible, après avoir rassemblé une équipe de professeurs et d'élèves, puis créé la Revue Biblique afin de montrer que « la Bible est à la fois divine et humaine ».

Lors de la pose de la première pierre de l'École Biblique et Archéologique et de la chapelle du couvent dominicain St Étienne à Jérusalem 5 Juin 1891, le Père y dépose une médaille de Notre Dame du Rosaire et une autre de Notre Dame de Lourdes. Le 8 décembre de cette même année, l'École Biblique fête l'Immaculée Conception.

Animé par l'Esprit Saint, avec une grande dévotion à la Vierge Marie, le Père Lagrange met toute son énergie dans l'étude de la Bible sur le terrain (Israël, Jordanie, Égypte) Les premiers résultats de ses recherches sont alors

publiés dans la Revue Biblique, qu'il a créée. Mais il est critiqué, notamment par certains de ses supérieurs.

Durant sa vie, le père Lagrange eut ainsi à souffrir de nombreuses critiques, interdictions de publication et d'enseignement. Alors que le pape Léon XIII lui fut favorable, Pie X est très réservé. Mais loin de s'en offusquer et par esprit d'obéissance il excuse les mesures de prudence qu'il prend à son égard.

En 1912, alors que ses livres, jugés trop modernistes, sont retirés des bibliothèques des séminaires sur la demande de Rome, il part régulièrement prier au Mont des Oliviers. Ses frères dominicains ont témoigné de sa paix et de sa force au retour de Gethsemani.

Lui-même a écrit « Le Rosaire m'établit dans un climat intérieur de silence et de Paix »

Même s'il se sait novateur et que les injonctions qui lui sont faites le font souffrir, il obéit toujours avec loyauté, se voulant entièrement au service de l'Église.

La même année, il lui est demandé de partir pour la France en quittant Jérusalem et l'École Biblique qu'il a fondée. Il n'y reviendra qu'après la fin de la guerre 14-18 !

À l'École Biblique de Jérusalem, le Père Lagrange a accompli une œuvre immense, exprimée en une trentaine de livres et plus de deux cent cinquante articles de revue. Ses commentaires des quatre évangiles continuent d'être lus comme base de la « lectio divina » et pour la préparation des prédications.

Âme mystique, il a fait l'expérience de Dieu dans l'épreuve et s'est humblement uni aux souffrances du Christ.

Sa vie de Foi a grandi dans la connaissance de l'amour de Dieu, c'est-à-dire dans la connaissance et l'intelligence des Écritures.

Son rayonnement et sa force sont un exemple. Pour lui, mourir à soi-même dans la foi, est le propre de tout baptisé.

Il vint à Dieu dans le face à face silencieux de la prière, dans l'écoute et l'attention au Seigneur.

Nicole Schlosser

⇒ **LE DIMANCHE 10 AVRIL 2013**

À 10 : 15 les palmes à la main derrière les reliques de Sainte Perpétue, la procession rentre à l'église Notre-Dame en chantant de beaux cantiques. La messe est concélébrée par frère Manuel Rivero, dominicain, le père Alain

Krauth ainsi que par le père Henri Pelloquin. Le père Alain Krauth nous présente « Joly », une catéchumène qu'il interroge et sur qui il impose les mains en vue du baptême.

De cette très belle célébration je retiendrai deux aspects :

- L'Évangile du jour qui évoque par Jésus, de l'aveugle-né, l'incrédulité des pharisiens qui l'entouraient et la foi dont l'aveugle témoigne.
- L'homélie qui suit et que nous reproduirons intégralement dans les prochains Échos et dans laquelle le frère Manuel nous explique la foi de l'aveugle tout comme celle de sainte Perpétue, jeune catéchumène qui, elle, est allée jusqu'au martyr pour témoigner.

En conclusion, nous devrions toujours témoigner et comme dit Jérôme



Cordelier dans son livre sur le père Ceyrac : « qu'est-ce-que la foi, sinon témoigner ? »

Après la messe, le traditionnel pot de l'amitié est servi dans l'église.

À 13 : 30 début du repas au restaurant : « Les saveurs familiales ». Le déjeuner se termine avec l'habituelle tombola permettant à certains de gagner de beaux lots. J'ai personnellement la chance d'être à la table de frère Manuel Rivero avec lequel nous avons échangé sur Madagascar et sur la Fraternité laïque et dominicaine dans ce pays.

Bernard Robert

⇒ **PRÉDICATION POUR LA FÊTE PATRONALE DE SAINTE PERPÉTUE** DANS LE PROCHAIN NUMÉRO DES ÉCHOS

Pèlerinage de Nîmes, le samedi 6 avril 2013
Et aussi une journée de retrouvailles entre amis

Une journée sous le signe de "l'Évangile" (bannières et reliques en plus !)

- En l'église saintes Perpétue et Félicité, vers 9 :30, procession avec palmes, bannières et reliques en tête, nous avons **LOUÉ - CHANTÉ** "Carthage" et ses saints martyrs. Nous avons **GLORIFIÉ - PRIÉ LE SEIGNEUR** par la célébration de la messe, avec "grandes orgues "et chants (très acceptables, bien interprétés par quelques voix dominantes).

- A suivi une conférence, très brillante, qui nous a apporté un peu plus de

- connaissances sur les premiers temps du monde "chrétien " en

Afrique du Nord donc pour nous, un brin de culture en plus...

- Ont suivi le vin d'honneur et le repas : beaucoup de convivialité : plus de soixante personnes, groupées autour de leur Bon Pasteur, ont vécu une journée comme le "CHRIST" les aimait.

Souvenez-vous des repas pris en commun,



- aux Noces de Cana, à Jéricho
- "Zachée ! Descends de ton arbre, ce soir je viens manger chez toi !"
- à Tibériade JÉSUS s'est inquiété " y a-t-il de la nourriture pour tous ces gens ? "
- Et puis bien sûr : la "CÈNE" le CHRIST entouré de ses Apôtres.

- Le 6 avril 2013, tout y était : les louanges à DIEU, les prières, le sermon, le repas ; une vraie journée de Fraternité.

Nous sommes sûrs qu'en nous séparant, nous tous avons pris la résolution : d'avoir un peu plus de FOI - un peu plus d'ESPOIR en un monde meilleur (peut-être en la PAIX) et puis peut-être veillerons nous à être plus attentifs envers notre prochain.

Et les *remerciements*, alors ? Cette année "anonymes ", adressés à vous tous qui nous avez aidés, en *pensée* (énormément ! surtout nos amis dont la mauvaise santé ne permet plus le

déplacement) en *paroles* (beaucoup ! mais quand elles sont "bonnes" elles encouragent !) en actions (peu : mais si spontanées et surtout très efficaces) Et puis obéissons à notre bon Pape FRANÇOIS qui nous a demandé : "plus de *Charité* et plus d'*Humilité*".

À l'an prochain, si DIEU le permet, le 29 mars 2014, toujours avec autant de FRATERNITÉ. Vous serez informés par notre journal "les Échos" et vous recevrez notre invitation vers la mi – février. Amicalement
Lycia Magro

Nouveaux membres

1. Nicole Bertrand (30)	3. Odile De Bruignac (30)	Mozziconacci-Raffin (13)
2. Manuel Novo Dabrio (Espagne)	4. Ann-Mary Martineau (18)	6. Bernard Migné (36)
	5. Marie-Geneviève	7. Élisabeth Quignard (10)

Un rayon de soleil

- ➔ Mme Marie-Thérèse Paoli est l'heureuse arrière-grand-mère d'un deuxième arrière-petit-fils Clément, né le 1 octobre 2012
- ➔ Le 16 mai 1943, Henri Pelloquin était ordonné prêtre à Carthage en Tunisie. Le 15 mai 2013, il fêtait ses 70 ans de sacerdoce entouré de sa famille et de ses nombreux amis par une messe à la Maison Marie-Thérèse dans la chapelle Chateaubriand (Paris XIV^{ème}) suivie d'un repas au collège des Bernardins (Paris V^{ème})

Ils nous ont quittés

«Tu es mon berger, ô Seigneur ! Rien ne saurait me manquer où tu me conduis».

La Fraternité Sainte Perpétue apprend le décès de :

- ◆ Jacques Charmetant
- ◆ José De Sousa, papa de Marion Da
- ◆ Silva (Portugal)
- ◆ Anna Pelloquin, belle sœur du père
- ◆ Henri Pelloquin (85)
- ◆ Irène Perpère née Grammatico

La Fraternité Sainte Perpétue présente ses condoléances attristées aux familles et les assure de son union de prières.

Fraternité Sainte Perpétue

Buts de l'association : L'association a pour objet :

- de promouvoir le culte rendu à Sainte Perpétue depuis le 9^{ème} siècle dans la région de Vierzon.
- De maintenir et développer les liens qui unissent Vierzon et plus largement le diocèse de Bourges, le diocèse de Tunis et tous ceux et celles qui, par le monde y sont fidèles.
- D'accompagner les jeunes dans leur recherche d'un monde plus fraternel et respectueux de la diversité des identités notamment religieuses,
- De soutenir l'église en détresse par toutes actions et manifestations qui s'inscrivent ou se situent au service de son objet.

Adhésion : L'adhésion à la Fraternité est un acte de participation. Elle traduit la volonté de prier pour l'ensemble de ses membres et de profiter de la prière des autres membres.

Nos coordonnées : Siège social : Fraternité Sainte Perpétue - 4, rue Presbytère - 18100 Vierzon

Téléphone : 02 54 49 99 49 (M^{me} Marie-Madeleine Tinturier, secrétaire)

Courriel : fraternitesainteperpetue@gmail.com (Joël Petit, trésorier)

Directeur de publication : Président de la Fraternité Sainte Perpétue.

COTISATIONS

- ➔ Le budget de fonctionnement de notre association repose sur votre cotisation.
- ➔ Merci de bien vouloir en effectuer le règlement en mars, chaque année.

membre adhérent (16 €)

étudiant (5 €)

membre bienfaiteur (plus de 16 €)

Libeller tout chèque à l'ordre de : Association Sainte Perpétue

Nom :	Prénom :
Adresse :	Code postal : Ville :
Téléphone :	Courriel :

Les adhérents reçoivent gratuitement les "Échos Sainte Perpétue et Félicité" 3 ou 4 fois l'an.

Il n'est jamais trop tard pour régler votre cotisation.